



Litige telecome, quel avocat contacter?

Par **anouke**, le **18/02/2008** à **17:40**

Bonjour,

Depuis le mois de mai 2007, je suis en litige avec une société de téléphonie mobile.
Mon histoire résumée : Je suis partie en Afrique de l'ouest plusieurs mois, j'ai reçu un sms promotionnel me disant "Pour 5euros, appel en Fr metro gratuit pendant le week end". J'appelle le service client pour savoir si étant au senegal, cette promo été effective. On me dit que OUI. Je souscrit donc et consomme tout le week end en illimité.

Aujourd'hui je me retrouve avec une facture astronomique car finalement ca ne fonctionnais pas du Senegal.

J'ai essayé de regler le probleme avec le service client qui par plusieurs fois ma dit que j'etais idiote puis ma raccroché au nez.

Ma ligne a été resilié car j'ai bloqué les paiements.

J'ai ensuite contacté >UFC que choisir, qui a reussit a obtenir une reduction sur ma facture de 300 euros.

Je ne suis pas satisfaite du tout (car la facture reste salée) et j'aimerais engager des poursuites contre cet operateur mais je suis perdue dans toutes les specialités des avocats. Quel avocat dois je allé voir? Mon cas est il defendable?

Merci pour vos réponses.

Anouke